

**DEC23303DAJ**

**Décision du 26 octobre 2023 portant renouvellement du mandat de Sophie THOYER en qualité de Cheffe de Département adjointe du Département ECOSOCIO**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, modifiée par la décision du 24 juin 2020 (note de service n°2020-50),

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 portant nomination de Mme Sophie THOYER en qualité de Cheffe de Département adjointe du Département ECOSOCIO pour une durée de quatre ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,

Vu la décision du 31 mai 2021 portant nomination de M. Pierre DUPRAZ en qualité de Chef du Département ECOSOCIO pour une durée de quatre ans, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021,

**Décide :**

**Article 1 :**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, Mme Sophie THOYER, Directrice de Recherche de classe exceptionnelle, est renouvelée dans ses fonctions de Cheffe de Département adjointe du Département ECOSOCIO pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 26 octobre 2023

Le Président-Directeur général de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

